

Circulaire du 22 février 1966 modifiée relative aux matériaux placés au contact des denrées alimentaires

Cette circulaire du Ministère de l'Agriculture complète les listes positives des circulaires n°159, 162, 165, 170, 172, et 175 en y ajoutant des matières et des substances pouvant être également utilisées pour l'élaboration des matériaux mis ou destinés à être mis au contact des denrées alimentaire.

Mots-clés : liste positive ; plastique ; polymère ; critère de pureté ; papier ; colorant ; contact non-gras ; contact non-alcoolique ; contact non-acide ; revêtement organique ; pellicule de cellulose régénérée ; emballage ; récipient

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):